**ANNEXE 1 Consultation Assurances travaux extension HEB : DECLARATIONS SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de

Nom et adresse de l’entreprise :

**Déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique.**

N.B. : Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, et/ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Si le candidat est domicilié en France (1) :

**Déclare sur l’honneur que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).**

Si le candidat est domicilié à l’étranger (1) :

**Déclare sur l’honneur que mon entreprise a** **fourni à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.**

**Déclare sur l’honneur être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.**

**Documents de preuve disponibles en ligne**:

Adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Fait à

Le

Signature

1. Rayer le cas inutile